



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PRET DE MATERIEL
A TITRE GRACIEUX AVEC L'ASSOCIATION
ACCES CULTURE**

**DÉCISION N° DM-24-262
EN DATE DU 13 AOUT 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Accès Culture, représentée par Monsieur Frédéric Le Du, dont le siège social est situé 16 rue Beautreillis – 75 004 Paris – pour la mise à disposition, à titre gracieux, de casques, récepteurs, émetteurs avec antennes et alimentation pour trois séances d'audiodescription de cinéma en plein air, du 27 août au 2 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2023-2024

D É C I D E

DE SIGNER une convention de prêt de matériel, avec l'association Accès Culture, représentée par Monsieur Frédéric Le Du, dont le siège social est situé 16 rue Beautreillis – 75 004 Paris – pour la mise à disposition, à titre gracieux, de casques, récepteurs, émetteurs avec antennes et alimentation pour trois séances d'audiodescription de cinéma en plein air, du 27 août au 2 septembre 2024.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20240813-Imc1H12347H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/08/2024 Date de Publication : 13/08/2024
--